Le profil d'un(e) futur(e) Juge

Par **Pryde**, le **26/07/2014** à **17:36**

Bonjour,
D'abord, j'ai tendance à spammer le forum ces derniers temps. Je vous présente mes excuses pour cela.

En fait, je ne sais pas quoi faire plus tard.
Je passe en L3, c'est chouette, mais il faut se spécialiser et je ne le sens pas. Trop de choses m'intéressent.

J'ai longtemps été très ambitieuse, jusqu'au lycée à peu près, et j'ai comme un élan qui me revient depuis la validation de la L2.
J'ai pensé aux étudiants qui passent le concours de l'ENM, je me suis dite que ça pourrait être moi dans 3/4 ans. Pourquoi pas. D'autant que juge, ça me parait à la fois beau et intéressant (bon, j'ai probablement une vision bien fantasmée du métier, mais quand même).

Seulement, il vaut mieux me défaire de mes illusions si c'est ce dont il s'agit.
Le master 2 Carrière judiciaires de Bordeaux m'a l'air tout bon. Il va par contre falloir que je me remette en question.
Je suis une étudiante moyenne. Rien de spécial, rattrapages aux deux premières années. Gros manque de travail, voire quasi inexistant en cours d'année par manque de motivation et "problèmes personnels" (ah, l'excuse classique), mais j'ai des facilités qui m'ont permis(e?) de passer quand même. Pas de stage, mais j'ai bossé-pas dans le juridique- pendant l'été depuis mes 15 ans. Je suis travailleuse quand je vois mes intérêts, pas motivée ces deux années car je ne savais alors pas quoi faire.
Rien ne me distingue à priori des autres étudiants, sauf éventuellement en matière extra-scolaire.

Autrement dit, il suffit que le master soit un brin sélectif pour que je fasse une croix dessus.
A moins de carburer en L3, mais je ne pense pas que ça change grand chose.

C'est pour ça que je vous demande-un étudiant qui se présente au concours de l'ENM, il correspond à quel profil type? Il a un excellent dossier de A à Z? Il a fait beaucoup, beaucoup de stages?
Il est travailleur-ça je sais, mais est-ce qu'il a forcément fait une prépa ENM?
Et... Il doit s'attendre à débourser beaucoup pour passer le concours-englobage de tous les frais, manuels, prépa, etc...?

Bref, qu'en pensez-vous?
Vous pouvez piétiner mes rêves, c'est pour ça que je pose la question.

Par **Dragon**, le **26/07/2014** à **20:29**

Bonjour,

pour entrer à l'ENM il faut réussir le concours ; ton dossier ne compte pas vraiment.. Mais c'est loin d'être un long fleuve tranquille. Cependant, il vaut mieux tenter le concours si on en a envie plutôt que d'y renoncer avant même d'avoir essayer pour n'avoir aucun regret plus tard.

Il n'y a pas de profil type, il faut seulement maitriser l'ensemble des matières de droit étudiées en licence de droit (depuis la L1) pour réussir à intégrer l'école.

Pour finir, il n'est pas trop tard du tout pour espérer être accepté dans un bon M2 ; tu as la chance de n'avoir jamais redoublée donc rien n'est perdu. Si tu as une mention en L3 et M1 et que tu fais qlq stages, ce sera bon je pense.

A confirmer cependant.

Par **Pryde**, le **26/07/2014** à **22:07**

Merci Dragon :)
Tu es mieux informé(e?) que moi.
(Preuve que je n'écoute jamais?)

Par **Twlaurent**, le **26/07/2014** à **23:29**

Bonjour,

J'ai des amis qui veulent être juges donc je pourrai peut-être t'éclairer. Dans la mesure où il faut passer un concours, je pense que c'est une bonne idée de se jauger en fonction des autres candidats.

S'agissant de leur parcours, ils étaient en M1 Carrières judiciaires. Pour avoir eu certaines matières en commun avec eux, j'ai pu constater leur niveau. Je dirais que ce sont des étudiants très travailleurs, qui approfondissent les matières qu'ils étudient et qui ont donc beaucoup d'avance par rapport aux autres. J'ai pu tirer ces conclusions non seulement des questions qu'ils posaient durant les TD (que je ne comprenais même pas à l'époque et encore moins les réponses du chargé) mais également de leurs notes aux galops d'essai. Pour faire très simple, ils tournent autour de 16-18-19,5 (ce qui ne signifie pas que cela correspond à leur moyenne générale ; je n'en sais rien).

Cela étant dit, je ne connais absolument pas le parcours nécessaire pour devenir juge. Il me semble que les personnes que je connais n'ont pas fait de prépa ENM. Mais cela ne t'interdit pas de la faire pour autant.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Quant aux M2 de manière générale, heureux pour toi de te réveiller dès maintenant. La L1 et la L2 sont très peu importantes comparées à la L3 et au M1 (sauf pour quelques M2 très sélectifs comme le M2 pénal de Mayaud à Assas). Je te conseille de viser la mention (13+) à la L3 et au M1 pour t'assurer une place dans un M2 de qualité.

Quant aux frais pour les livres, je t'invite à déménager à la bibliothèque ^^.

J'espère avoir pu t'éclairer (ces observations ont été faites sur des personnes d'Assas).

Par **Pryde**, le **26/07/2014** à **23:36**

Merci beaucoup :)

D'après la réputation qu'a Assas (stricte? sévère, si je ne me trompe pas) avoir un 19,5/20 est plus qu'impressionnant. Si cette personne a été refoulée au concours, je suis surprise.

Il va falloir en effet me réveiller...

Merci.

Par **Twlaurent**, le **26/07/2014** à **23:45**

Ayant été à Assas depuis que je suis à l'Université, je ne saurais te dire à défaut de comparaison possible.

Mon impression personnelle est qu'il est extrêmement difficile d'avoir plus de 15 de moyenne générale sur une année. S'agissant du 19,5, il s'agissait d'un galop d'essai en droit des successions (avec un cas pratique) qui permet en théorie d'avoir de telles notes puisque les exercices étaient des liquidations. Pour autant, j'ai rarement vu les personnes qui aspirent à devenir juges et que je connais avoir en dessous de 14, sauf dans les petites matières.

Je te rassure, il n'est pas trop tard pour se réveiller ! Mon réveil n'est intervenu qu'au second semestre de L3 et j'ai réussi à avoir un très bon M2 à Paris intra-muros.

Par **Pryde**, le **27/07/2014** à **01:17**

Merci Twlaurent, d'une certaine manière ça me galvanise...
Je ne sais pas de quoi tu pars par rapport à tes L1 et L2, peut-être pas aussi mauvais que mes notes (10 à l'année, quoi).

Mais je bosse mieux en étant stressée. C'est le moment de se mettre un peu de pression.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Herodote**, le **27/07/2014** à **01:44**

Il faut avoir plusieurs choses à l'esprit.

Premièrement, chaque année, il y a des candidats qui n'avaient validé aucune année avec mention qui réussissent malgré tout le concours. Les meilleurs à l'université ne forment pas forcément les meilleurs candidats de concours, les attentes de l'université n'étant pas tout à fait celles des organisateurs du concours (même si ça reste un concours très théorique).

Il faut arrêter de croire que tous les lauréats sortent d'Assas ou de Science-Po, ce n'est pas vrai. Si c'est vrai qu'ils ont fourni 23 (ou 25 je sais plus) auditeurs au dernier concours (auditeurs diplômés à Assas), il faut savoir que sur la cinquantaine d'auditeurs qu'envoi l'IEJ d'Assas, plus de la moitié viennent d'une autre fac (parisienne ou de province), mais y ont préparé le concours (souvent avec une prépa privée).

Ainsi on réussit presque aussi bien en sortant de la Sorbonne, de Bordeaux, Lyon III, Aix ou Montpellier par exemple.

Le tout c'est de choisir une formation particulièrement adaptée au concours (les M1 et M2 généralistes (Civil ou Pénal), et type recherche sont ceux avec les meilleurs résultats au concours. Et surtout de travailler, notamment la Culture Générale, là où les facs de droit ont du retard par rapport aux IEP (sachant que c'est la matière par excellence qu'il faudra bosser seul, sans aucune aide).

Par **Fax**, le **27/07/2014** à **02:04**

Bonsoir,

Rien de bien spécial dans mon post quant à ce qui a été dit sur l'ENM et ce beau métier de juge. Je viens juste ouvrir un peu le champ des possibles : avez-vous pensé au métier de juge administratif ? Ce peut être une idée aussi ;) (je prêche pour ma paroisse :))

Par **Pryde**, le **27/07/2014** à **02:23**

Bonjour,
Je ne suis pas très versée en administratif. Il s'agit pourtant de la matière que je réussis le mieux (14 de moyenne au S2) mais je n'arrive pas à accrocher. Le prof était très bon, la chargée de TD excellente, et pourtant... c'est un peu un univers froid pour moi.

Edit: Herodote, merci pour les précisions. Je viens de Nancy et je pense que ce n'est pas une mauvaise fac. Si je dois me trouver une excuse de mauvaise foi, ce n'est pas celle que j'utiliserais en premier... :D
Je risque probablement de ne pas faire de prépa, parce que ça coûte un petit peu cher. Mais on ne sait jamais.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par contre, c'est la question de la culture générale qui m'ennuie... Comment s'auto-évaluer là-dedans? J'ai un peu de connaissances littéraires, enfin, pas énormément, culture cinématographique, je me tiens au courant des actualités, tout ça... ça ne me dit pas grand chose sur mon niveau.

Par **Dragon**, le **27/07/2014** à **17:47**

Oui je suis un peu informé car mon frère va intégrer une prépa ENM à Aix en septembre!

Ne te laisse pas décourager en tout cas, comme ça l'a été dit, il n'y a pas que les meilleurs de chaque promo qui réussissent à intégrer l'ENM!

Sinon pour la culture générale, ce sont des questions assez précises donc de simples connaissances ne sont pas suffisantes..

Par **Pryde**, le **27/07/2014** à **22:47**

Merci!

Encore deux ans pour améliorer tout ça, ça devrait aller...

Par **Poussepain**, le **28/07/2014** à **10:16**

Bonjour,

La première chose à faire serait de se rendre sur le site de l'enm pour se renseigner sur le 1er concours (celui ouvert aux étudiants). Vous y trouverez notamment une section "profils" avec le profil statistique des étudiants qui se présentent et des divers promotions. Il y'a également une section qui présente les meilleurs copies du concours pour se faire une idée du niveau attendu.

Concernant le choix des matières et des M2, tous les chemins y mènent, puisque le concours porte sur toutes les matières : privées, publiques et internationales.

Bien sûr un bon M2 est un atout, si je devais choisir je préférais un M2 recherche/préparation aux concours, qui ne soit pas spécialisé. En effet le concours nécessite beaucoup de culture juridique et générale.Je choisirai un M2 en droit privée, puisque le concours vise la formation des juges judiciaires.

Je dit l'inverse pour le CRFPA, mais pour l'ENM la réalisation d'une préparation privée me semble s'imposer.

Concernant les étudiants que je connais et qui ont réussi l'ENM je dirai : bon/trés bon niveau

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

en L1-L2, très bon/excellent niveau en L3/M1/M2 (top 10 de la promo).

Leur point commun est d'avoir commencé a préparer l'ENM très tôt, dès la L1 pour certain (on ne prépare pas la culture général en un an, par définition).

Tous on pris une année blanche post M2 pour la préparation.

Je pense qu'il faut avoir à l'esprit quand vous préparez vos cours, que le concours n'est pas purement technique et demande une ouverture, une réflexion générale sur chaque matières.

L'effort doit porter sur la culture juridique : la théorie générale du droit, les perspectives historiques, sociologiques, les questions de société sous-jacentes.

Mais aussi sur la culture générale qui par définition est trop vaste pour être appréhendée sur le bout des doigts : littérature, peinture, cuisine, musique, sports...

Faites vous un avis sur tout.

Pour le dossier universitaire je crois qu'auparavant il devait être transmis, il me semble qu'aujourd'hui on a le choix de le transmettre ou pas, sachant que si on le transmet pas...mais ce point nécessite d'être vérifié. Je rapporte ce que l'on m a dit à ce sujet.

Enfin ce qui importe au concours ce n'est pas tant le niveau juridique que la personnalité du candidat, surtout à l'oral. D'où les épreuves de culture générale, l'entretien avec le psychologue et le grand oral devant un jury avec ses questions déstabilisantes.

Il y'a donc, même pour un excellent juriste une part d'aléa pour le concours.

D où la nécessité de prévoir un plan B (autres concours, thèse, formation professionnalisante...) afin de ne pas se retrouver sans rien en cas d'échec.

En tout cas ça demande énormément de travail, mais à la fin d'une L2 (et avec encore un mois/un mois et demi de vacances avant la L3 ;), il n'est pas trop tard pour s'y mettre. Si vous le passez fin M2 ça laisse encore trois ans, quatre avec une année blanche.

Par **Anastasiana**, le **05/02/2019** à **20:06**

Bonjour, je suis au collège et je me demandais quelles matières et quelles options (réforme du lycée) il fallait travailler et choisir en particulier pour être juge.
Merci d'avance

Par **Xdrv**, le **05/02/2019** à **21:10**

Bonjour Anastasiana,

Tout d'abord bravo car vous êtes collégien et pourtant vous écrivez mieux que nombreuses

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

personnes qui écrivent sur le forum, êtes poli et prenez la peine de chercher le bon sujet pour poster à la suite ! C’est très bien.

Pour être juge il faut avoir le bac et ensuite faire des études de droit ou de science politique. Une fois que vous avez au moins bac +4 vous pouvez tenter le concours qui vous permettra d’acceder a la profession.

Attention, il y aura une enquête sur vous avant d’être juge, du coup il faut faire très attention à ce que vous faites dans la vie (casier judiciaire etc).

Enfin, les matières du lycée n’ont pas tellement d’interet c’est Surtout à l’universite Que ça va se jouer.

Bon courage !

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/02/2019** à **08:24**

Bonjour

Je rejoins marcu13, les matières du lycées ont peu d'importance.
Toutefois, vous pouvez écarter les matières scientifiques style biologie, science de l'ingénieur et privilégiez les matière comme
- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques?
- SES
- humanités, littérature et philosophie?

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **06/02/2019** à **10:09**

Bonjour,

Je rejoins mes deux compères, privilégiez les matières dites "d'ouverture" et de "réflexion", c'est-à-dire, toutes ces matières qui vont vous permettre d'acquérir une culture générale assez large, cela vous sera très utile pour la suite.

À mon sens, philosophie, histoire, géopolitique, sciences-politiques sont des matières de premier ordre.

Par **Anastasiana**, le **06/02/2019** à **11:18**

Merci beaucoup pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/02/2019** à **11:46**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Content de vous avoir éclairé.
N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez d'autres questions

Par **Herodote**, le **06/02/2019** à **12:50**

Bonjour,

Personnellement, je dirais qu'il faut choisir les matières avec lesquelles on a le plus d'affinités. On peut très bien devenir magistrat avec un bac S (ce qui est mon cas).

La culture générale qui est nécessaire s'acquiert tout au long des études, au collège, au lycée, mais aussi et surtout, à l'université.

Par **lea52**, le **03/01/2022** à **15:37**

Bonjour,

Je me trouve en classe de terminale au lycée. J'envisage d'aller en fac de droit mais je m'inquiète au vu des difficultés que représente celle-ci. J'ai surtout peur de l'échec et de faire tout ça pour rien. Au bout de ces années d'études j'aimerais envisager de passer le concours d'entrée à l'ENM mais je ne compte pas sortir de grandes écoles comme Science Po ou autre, certains disent qu'il ne faut pas forcément sortir de grandes écoles et d'autres disent que ça aide. J'aimerais vraiment me fixer et voir ce qui est possible pour moi.

Sur la question de la prépa de ce concours, où est-ce qu'on peut la trouver ? En fonction de quoi y est-on accepté (résultats?) Combien dure-t-elle en moyenne ?

Je suis une élève lambda, pas excellente mais je m'en sors et je suis motivée mais je sais que d'autres sont excellents et le pourcentage de réussite très faible. Merci beaucoup pour vos réponses

Bonne journée

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés